

## « J'estime que Thales doit verser en commissions illégales entre 1 % et 2 % de son chiffre d'affaires »

### Quelles pratiques avez-vous découvertes chez Thales ?

Pour bien comprendre, il faut remonter à mai 2001, lorsque j'ai été nommé PDG de Thales Engineering and Consulting (THEC). Il y avait un problème lié au fait que cette filiale versait beaucoup de commissions occultes. Elle fonctionnait de manière autonome et ne prenait pas assez de précautions, notamment à l'export, pour verser des fonds. Donc le groupe m'a demandé de remettre de l'ordre afin que THEC rentre dans le rang et applique ce qu'on appelle chez Thales le « code d'éthique ».

### C'est-à-dire ?

C'est l'hypocrisie poussée à son maximum. Quand on lit ce « code », on a l'impression que Thales est propre. En fait, cela signifie faire passer toutes les commissions occultes par Thales International, qu'il s'agisse de marchés en France ou à l'étranger. Appliquer le « code d'éthique », c'est s'adapter à la convention de l'Organisation pour la coopération

### L'embargo vers l'Irak aurait été contourné

Michel Josserand a évoqué, devant les enquêteurs de la division nationale d'investigations financières, le programme « Pétrole contre nourriture » qui avait desserré l'embargo de l'ONU contre l'Irak, entre 1996 et 2003. « Je sais qu'en Irak, a-t-il indiqué au Monde, Thales a contourné le programme "Pétrole contre nourriture", en livrant des munitions chimiques au gouvernement de Saddam Hussein. » L'ancien PDG de Thales Engineering a dit aux policiers que cette société avait participé à la construction d'une usine officiellement destinée à fabriquer du lait en poudre pour les enfants irakiens. Selon lui, cette usine aurait été vouée à la confection d'armes chimiques pour le compte du régime baasiste. Ces faits se seraient produits avant l'arrivée de M. Josserand chez THEC, en 2001. En avril 2003, l'hebdomadaire britannique *Sunday Times* avait déjà souligné le rôle des sociétés d'armement Dassault et l'ex-Thomson-CSF, devenue Thales, impliquées dans des ventes de matériel militaire à l'Irak, en violation de l'embargo onusien. Les déclarations de M. Josserand pourraient nourrir l'enquête du juge d'instruction Philippe Courroye, qui cherche à savoir si onze personnalités françaises auraient pu bénéficier des largesses du régime irakien.

et le développement économiques (OCDE) qui interdit, depuis 2000, de verser des commissions. Or il y a chez Thales un expert juridique capable de contourner la loi. Il a mis au point tout un mécanisme dans ce but.

### « Il y a chez Thales un expert juridique capable de contourner la loi »

### De qui s'agit-il ?

D'un ancien magistrat, qui a fait des audits dans de nombreux pays, afin de tester la robustesse du système par rapport à d'éventuelles enquêtes policières ou judiciaires. C'est lui qui a mis au point ce « code » qui formalise le versement des commissions. Cela dit, Thales n'a fait que s'inspirer des pratiques des grandes entreprises américaines.

### Quel est l'avantage du système ?

Il permet de n'avoir qu'un seul canal pour organiser les versements occultes. Les filiales n'ont plus le droit de monter leurs propres réseaux. Il n'y a plus que quelques personnes qui trempent dans le système : les responsables de Thales International et, bien sûr, la direction du groupe.

### Qui serait au courant du système chez Thales ?

Rien que pour l'affaire du tramway de Nice dans laquelle je suis impliqué, sept membres du comité de direction étaient informés. La moitié du comité de direction est soit à l'origine du système, soit l'applique. Mais tout est suffisamment compartimenté pour que, en cas de problème, ce soit l'étage en dessous, quelqu'un comme moi, qui serve de fusible. Le comité et le président du groupe sont complètement « blancs ». Ce montage est très professionnel. C'est ce qui va rendre le travail de la police très délicat. Pour remonter jusqu'au sommet de Thales, ça va être très compliqué.

### Comment s'organise concrètement le système ?

Par l'intermédiaire de sous-traitants basés à l'étranger. En multipliant les intermédiaires, on ne peut remonter jusqu'à Thales.

### Ce sont des sociétés-écrans ?

Non, pas du tout. Elles ont une consistance juridique, une véritable

activité. Disons qu'elles sont « écrans » dans le sens où elles offrent une protection à Thales, mais elles sont bien réelles. L'idéal est de passer par une société industrielle. Par exemple des entreprises de BTP du Moyen-Orient que Thales va utiliser dans des contrats n'ayant rien à voir avec le BTP. On surfacture de 10 % ou 15 % tel ou tel bâtiment et le bénéfice dégagé sera reversé par l'entreprise en question aux destinataires des commissions. C'est imparable. Qui saura que Thales a trop payé ? Au pire, on répondra : « Ben oui, on s'est fait avoir, pas de chance... » En général, on demande aux entreprises choisies de mettre en place à leur tour deux ou trois autres intermédiaires afin de brouiller encore plus les pistes.

### C'était le cas à Nice ?

Oui, c'est un bon exemple. THEC est passé par des sociétés marocaines, camerounaises et libanaises afin de « sortir » les fonds destinés aux pots-de-vin.

### Le versement de commissions était systématique chez Thales ?

Pas sur tous les marchés. Mais c'est une pratique très répandue. Au total, j'estime que Thales doit verser en commissions illégales entre 1 % et 2 % de son chiffre d'affaires global [10,3 milliards d'euros en 2004]. Thales International verse les montants les plus importants. Pour les petites sommes, de l'ordre de 50 000 euros, les filiales peuvent payer.

### Quels sont les critères de Thales pour verser ou non des pots-de-vin ?

Il y a des endroits où c'est inévitable, comme en Afrique, en Corée, en Grèce, en Italie... En France, cela dépend des intérêts politiques locaux ou nationaux. Mais dans tous les cas, le système est le même. Si l'on peut passer par l'étranger, c'est mieux. En fait, il n'y a guère que dans certains pays européens, en Amérique du Nord, en Australie et en Nouvelle-Zélande où il est possible d'avoir des marchés sans payer.

### Des décideurs politiques se font-ils corrompre ?

Ce qui est certain, c'est que sur les très grosses affaires, le politique est toujours impliqué. En tout cas à l'étranger. En France, je soupçonne que sur la masse des commissions versées, il a pu y avoir du financement politique occulte, mais je n'ai pas de preuves.

### Le groupe avait-il le choix ?

Pas vraiment. Souvent, il est même victime de racket. En Russie, dans une affaire d'aide au dévelop-

pement, on nous a menacés d'une importante hausse de TVA. Au Cameroun, pour un marché de transports, il y a eu un redressement fiscal parce qu'on ne payait pas assez.

### Vous avez dénoncé des malversations commises à l'occasion des Jeux olympiques d'Athènes...

### Le groupe oppose un « démenti formel »

Le groupe Thales avait opposé « un démenti formel aux accusations de corruption française et internationale proférées à son égard par un ancien responsable de THEC (Thales Engineering & Consulting), filiale de Thales », dans une déclaration rendue publique vendredi 23 septembre, après que *Le Figaro* eut publié, le même jour, un article consacré à l'affaire. La direction de la communication de Thales avait « souligné que ces accusations étaient le fait d'un ancien responsable de cette filiale, licencié du groupe pour avoir commis des irrégularités dans le cadre d'un contrat pour la réalisation du tramway de Nice ». « Le groupe a de lui-même porté plainte pour corruption dans cette affaire, avait-elle ajouté. Thales, devant la gravité du préjudice, se réserve la possibilité d'engager toute procédure en justice à l'encontre de toute mise en cause diffamatoire. » Contacté lundi par *Le Monde*, Christophe Robin, porte-parole du groupe, a déclaré que Thales « engagerait toute action pour mise en cause diffamatoire », dès qu'il prendrait connaissance des propos de M. Josserand.

THEC concourait pour le marché de la sécurité des Jeux olympiques. Nous n'avons pas eu le contrat. Mais le canal mis en place nous a permis de gagner en 2003 celui des frégates. Pour ce faire, on a versé des fonds à un membre du gouvernement grec.

### Et à Bordeaux ?

Sur le marché du tramway, il y a eu des irrégularités avec des employés de la mairie que j'ai dénoncées aux policiers.

### Il y aurait également eu des malversations dans le marché de l'hôpital de Tours ?

Sur les marchés des hôpitaux, il y a systématiquement des ententes illicites. Le politique a souvent intérêt à ce que des entreprises locales gagnent. Alors, lorsque l'on gagne l'appel d'offres, on nous demande de favoriser telle ou telle entreprise. En région parisienne, il y a de telles ententes, notamment dans les Hauts-de-Seine ou l'Essonne.

### Vous avez également évoqué, devant les policiers, le cas de l'île de la Réunion...

Oui. On a d'abord perdu le marché de construction d'une raffinerie de sucre, car on n'a pas versé assez de commissions. Le même circuit a été utilisé pour le train-tramway. Une affaire gagnée après mon licenciement. Mes équipes m'ont certifié qu'il y avait eu des financements politiques.

### Vous avez aussi évoqué l'affaire « Pétrole contre nourriture »...

Oui, je sais qu'en Irak, Thales a contourné le programme « Pétrole

contre nourriture » en livrant des munitions au gouvernement de Saddam Hussein.

### Thales aurait par ailleurs profité d'une fraude aux fonds européens...

Pour les financements européens, c'est un simple travail de surfactura-

tion. Toutes les filiales avaient ces pratiques. Un transfert de dépenses d'un projet à un autre, au préjudice de la Commission européenne.

### Que savez-vous du colossal marché Miksa de fourniture d'équipements de surveillance, toujours en négociation avec l'Arabie saoudite ?

Pour Miksa, les montages et les intermédiaires dénoncés dans une affaire précédente, dite « Sawari 2 », ont été reconduits. Dans le projet Miksa, THEC devait être l'un des fournisseurs. Il y avait une partie

### « On m'a proposé de placer des documents compromettants pour piéger quelqu'un »

construction, réalisée par Thales et Vinci : postes-frontière, adaptations de bases aériennes. Dans un pays comme l'Arabie saoudite, il n'est pas possible de faire du business autrement. Je n'ai pas entendu parler de rétrocommissions, mais je n'étais pas assez proche du dossier. Je sais simplement que Thales était proche des cabinets de la place Beauvau et du ministère de la défense.

### Vous êtes vous-même accusé de « corruption » dans l'affaire du tramway de Nice...

L'affaire de Nice n'est qu'anecdotique par rapport aux pratiques du

groupe. Thales a choisi de saisir la justice parce que ce dossier me mettait en cause alors que je n'avais aucune preuve écrite contre le groupe. C'est pour cela qu'ils ont pris le risque de me dénoncer. Le but était de me décrédibiliser afin qu'EADS, mon employeur actuel, me renvoie.

### Comment a réagi EADS ?

Ils m'ont soutenu. Je suis toujours employé d'EADS alors que, franchement, après mon passage en prison, je pensais perdre mon poste. En revanche, j'ai dû démissionner de la présidence de la filiale Défense-France. EADS m'a demandé de quitter la France en m'expliquant que c'était trop dangereux pour moi.

### Vous êtes au cœur de gros enjeux...

J'en suis conscient. Je sais que je peux faire perdre plusieurs centaines de millions d'euros, voire même plus, aux actionnaires de Thales. Pour le groupe, je suis l'homme qui en savait trop.

### Pourquoi avoir évoqué certains dossiers et pas d'autres. Avez-vous fait un tri ?

Non, ce sont les policiers qui, en perquisition, sont tombés sur un très grand nombre de documents – d'« éléments de preuves », comme ils disent.

### Que contiennent ces documents ?

Ils concernent à peu près une centaine de marchés entachés de malversations. On y trouve la description du marché, le numéro de l'affaire, la personne qui s'est occupée du dossier chez nous, le montant de la commission à payer, le nom de l'intermédiaire. Il y a une liste de chiffres, de montants... Ils éclairent le mécanisme qui a été utilisé pour le versement des commissions occultes. Ainsi, pour prendre un exemple, ils ont trouvé des documents sur un marché en Asie, et dedans, il y a toutes les preuves.

### Pourquoi aviez-vous ces documents ?

Au fur et à mesure, ma hiérarchie m'ordonnait de détruire les preuves. Je me demandais pourquoi. Je me suis dit que ma meilleure protection, c'était de les garder. Il y a une telle proximité entre Thales et les milieux de la défense nationale... Un jour, chez Thales, on m'a même proposé de placer des documents compromettants pour piéger quelqu'un, moyennant 20 000 francs. J'ai refusé.

Propos recueillis par  
Gérard Davet  
et Fabrice Lhomme